

Dahy RAINIBE, *Le canton d'Ambatomanga de 1903 à 1959. Etude démographique*, Thèse de doctorat, EHESS, 1991, 331 p., multigr.

Imprévisible destin des lieux... Rien ne semblait prédestiner l'humble canton d'Ambatomanga à être le point fondateur de la démographie historique à Madagascar : c'est pourtant chose faite avec la thèse que D. Rainibe lui a consacrée. Malgré quelques essais brillants (1) de premières approches à partir des documents d'archives (2) nos connaissances sur la démographie de Madagascar et même de l'Imerina restent très limitées quant au passé, guère meilleures pour le présent (3). Le travail de Rainibe est donc pionnier : il place d'emblée l'étude historique de la démographie malgache à un haut niveau au plan de la qualité. Puisse la quantité s'ajouter prochainement à la valeur.

De tels travaux, fondamentaux, sont par nécessité d'échelle locale : leur minutie implique un obscur labeur sur des populations limitées, elle en fait en quelque sorte l'équivalent des études de terroir des géographes, avec leur approches cartographique à grande échelle. Dans la corporation des spécialistes de démographie historique, D. Rainibe est sans nul doute à la fois un des plus compétents et un des plus modestes de façon presque excessive quand ceci tend à lui faire pour ainsi dire, gommer sa grande culture générale et l'ampleur de son travail d'approche. Car Rainibe fut d'abord l'"inventeur" des documents d'état-civil avant d'en être l'"exploitant", par une minutieuse collecte et un classement des registres trouvés tant à Ambatomanga qu'à Arivonimamo. Il fut aidé certes par de heureux hasards. Comme la redécouverte tardive, dans les combles d'une vieille maison, en 1988, d'une partie des cahiers du recensement du canton. Mais il est des hasards mérités : ils sont ici le fruit d'une insertion profonde, trop rare, dans la société locale. Et que dire des conditions de travail de l'auteur, qui pour l'essentiel dut effectuer le dépouillement manuel des données triées et reportées sur des morceaux de papier qu'il eut parfois, même, du mal à se procurer ! Un tel mérite se suffirait presque à lui-même ; il n'est pourtant que la face cachée d'une oeuvre qui devrait faire date. Un tout petit monde, d'apparence bien banale, apporte des enseignements fondamentaux sur l'histoire des populations merina pendant les soixante premières années de notre siècle.

Heureux choix résultant de la carrière de l'auteur, heureuse banalité de ce canton du district d'Arivonimamo, le Vakindrano, élément de l'Imamo. Moins de

(1) L. Chevalier, *Madagascar : Population et ressources*. Paris, PUF, 1952.

(2) On en trouvera une présentation dans Y.G. Paillard, *Les recherches démographiques sur Madagascar au début de l'époque coloniale et les documents de l'AMI*, *Cah. Et. Afr.*, XXVII (1987).

(3) Madagascar est un de très rares, sinon le seul, pays d'Afrique à n'avoir fait l'objet que d'un seul recensement complet (colonisation et temps d'indépendance confondus) et l'on sait combien les circonstances politiques ont contribué à rendre discutables les résultats de ce recensement de 1975.

5 000 habitants en 1905, 2 408 en 1948, 3 456 seulement encore en 1960 (une évolution tristement significative), une circonscription de 170 km<sup>2</sup> au plus fort de son extension, dans un paysage banal de collines morcelées par le classique chevelu de vallons rizicoles, où s'esquisse seulement une opposition entre le sud et l'est, plus escarpés, plus marqués par les anciens sites fortifiés, l'ouest et le nord où s'affirme la monotonie des aplanissements du Vonizongo et du Mamolakazo ; un semis régulier de modestes groupements de maisons (1 tous les deux km<sup>2</sup> à l'est, 1 tous les 4 km<sup>2</sup> à l'ouest) ; en bref une zone de transition entre le centre et l'ouest de l'Imerina bonne combinaison de deux unités géographiques. Un pays merina à presque 100 %, ou plus précisément un pays de Manendy, l'un des groupes "territorialisés" des *mainy enin-dreny*(4). Certes, on ne saurait y voir un résumé de la province de Tananarive qui, on le pressent, groupe une grande variété de "profils démographiques", opposant des régions d'une relative vigueur (l'Est ou le Vakinankaratra) et des secteurs longtemps très lourdement déficitaires comme l'Itasy. Ambatomanga ne représente probablement pas une situation moyenne, introuvable, mais ce peut être une situation modale, ce que des travaux ultérieurs devraient vérifier.

La base de l'étude de D. Rainibe est, selon les canons de l'école française de démographie historique, l'état civil, dont les registres ont pu être rassemblés pour la période s'étendant de 1903 (au lendemain de l'institution officielle de l'état civil par le colonisateur français) jusqu'à la veille de l'indépendance : 83 registres de naissances, 93 registres de décès, 51 registres de mariage, 21 registres uniques pour la période de 1940 à 1946, sans compter les recensements nominatifs épisodiques, tous minutieusement dépouillés après avoir fait l'objet d'une rigoureuse critique où la technique démographique se combine à une très fine connaissance des mentalités paysannes.

Que vaut la source ? Les études critiques par les démographes (5) concluent à sa très bonne qualité moyenne dans les dernières décennies, en Imerina du moins. Mais qu'en était-il au début du siècle ? L'état civil ne fut pas en Imerina une totale création du colonisateur : dès 1881 la déclaration des naissances et des décès était obligatoire, de façon très stricte, puisque le défaut de déclaration était passible de très lourdes amendes, mais de manière restrictive puisque les esclaves n'étaient pas "dignes" d'être déclarés à l'état civil. Ceci montre l'ambiguïté de la source : à l'époque royale, il ne s'agissait pas d'un document proprement démographique ; l'état civil, qui avait par lui-même un objectif fiscal, puisque des droits d'enregistrement étaient perçus, servait de base à l'établissement de l'assiette de l'impôt, au recrutement pour l'armée et pour la corvée, dont les *andevo* étaient dispensés. L'ampleur irréaliste de l'amende (un boeuf et une piastre) prévue en cas

(4) Ce caractère aurait-il des effets sur la démographie ? Il n'y a pas de raison majeure de le croire ; la question pourrait toutefois être posée.

(5) B. Lacombe, "L'Etat Civil malgache et son exploitation démographique", *Cahiers de l'ORSTOM, Série Sciences Humaines*, X-4, 1973, p. 344-360.

de non-déclaration des naissances laisse planer un doute sur le fonctionnement de l'institution : connaissant les pratiques de l'administration royale merina, il y a quelque motif de penser que la dissimulation devait être courante et que des cadeaux aux gouverneurs *madinika* devaient bien souvent éviter aux contrevenants tant les amendes que les corvées.

L'état civil colonial visait, lui, un but démographique les anciens esclaves entraient dans le droit commun et les taxes d'enregistrement étaient supprimées, mais les amendes pour les contrevenants étaient aussi lourdes, sinon plus, qu'à l'époque royale. Elles ne devaient cependant pas suffire à persuader chacun de se mettre en règle. Tous les auteurs ont souligné un défaut fondamental des données d'état-civil à l'époque coloniale : si les décès, du moins ceux des adolescents et des adultes, étaient dans l'ensemble assez correctement déclarés (6) ; il n'en allait pas de même des naissances dont la sous-déclaration pouvait tenir à de vieux réflexes de sauvegarde mais reflétait aussi une réalité sociale et démographique. Un garçon n'avait pas d'existence sociale avant d'être circoncis, et il semblait inutile de prendre la peine de déclarer un nouveau-né dont la survie n'avait rien d'assuré.

Quel pouvait être le niveau de sous-déclaration ? Avant les travaux de D. Rainibe, on en restait à des conjectures. La minutieuse analyse critique opérée pour Ambatomanga conduit à estimer, pour ce canton, la sous-déclaration des naissances à 20 % environ, taux qui semble demeurer assez stable avant le grand retournement démographique mais aussi psychologique, du début des années cinquante sur lequel nous ne manquerons pas de revenir. Peut-on extrapoler sans risque ce résultat ? Certainement pas hors des Hautes Terres, et même sans doute hors de l'Imerina, mais il paraît plausible pour la province de Tananarive, compte tenu du caractère "moyen" du canton d'Ambatomanga, certes mal desservi, mais ce qui avait peu d'importance à l'époque où l'immense majorité des Malgaches circulait à pied. Ceux qui déclarent naissances ou décès font en effet preuve d'une célérité somme toute remarquable pas plus de quatre jours en moyenne entre un événement et sa déclaration quelle que soit la distance entre le village et le chef-lieu de canton. L'auteur souligne la régularité et la qualité de l'examen des cahiers par le gouverneur principal du district ou son adjoint, et, à un moindre degré, par le chef de district. Il ne semble pas enfin, que les documents les plus anciens soient moins crédibles que les plus récents ; on croit même discerner dans l'analyse de Rainibe des indices d'une dégradation de la qualité des registres jusque, du moins, aux lendemains de la Deuxième Guerre mondiale. Dans l'ensemble, les documents semblent, au bout du compte, dignes d'attention, et peuvent être des sources parfaitement valables pour une histoire démographique.

---

(6) Sans déclaration de décès, on aurait dû payer l'impôt de capitation des défunts, et l'autorisation d'opérer un *famadihana*, ou pour les émigrés, de ramener le corps au pays, ne pouvant être délivrée que pour des morts déclarés, tout portait à se mettre en règle.

Il convient cependant, à ce stade, d'apporter quelques précisions et de formuler de mises en garde que l'auteur aurait pu, à mon sens, exprimer avec plus de vigueur. L'état civil est certes un bon document, mais il ne l'est que pour un chercheur rigoureux. La majorité des événements démographiques (avec des réserves pour les mariages) est en effet enregistrée et l'est, somme toute, bien, mais le gros défaut des documents est la manque de corrélation entre les enregistrements successifs. En effet, les mentions marginales sont rarissimes, comme la transmission des informations d'une circonscription à une autre, et le devenir démographique des individus et des familles doit donc faire l'objet de délicates reconstitutions par le biais de fiches de village et de famille, ce à quoi s'est livré D. Rainibe avec une remarquable minute.

Plus délicate encore, et pour tout dire imprudente, serait l'utilisation des documents de synthèse théoriquement issus d'une exploitation de l'état civil, comme les chiffres de population par canton ou par district, les taux de natalité et de mortalité calculés par l'administration, les répartitions de population par âge. Tout se passe en effet comme si, entre le document de base, individuel, qu'est l'état civil et les documents de synthèse existait comme un écran ou un filtre. Sur ce point, il me semble que D. Rainibe aurait pu pousser plus loin l'analyse du mode de fonctionnement de l'administration coloniale et notamment tirer les conséquences du décret de 1904 qui répartit les compétences entre administration malgache et administration européenne. Tenant compte de l'existence, avant la colonisation, d'une administration locale qui avait déjà des formes de modernité, les Français lui définirent une sphère, qu'ils contrôlaient certes, mais seulement dans la mesure où ils en éprouvaient le besoin : il était important de disposer de main-d'oeuvre et de percevoir l'impôt de capitation, mais peu importait, du moins à l'administrateur médiocrement zélé, la façon dont se passaient les choses à l'échelon local. Il n'était pas fréquent de voir, par exemple, le chef de district procéder personnellement au recensement, comme il le faisait, à même époque, au Congo ou au Gabon, tels qu'ils sont décrits par G. Sautter (7). Il y avait comme deux mondes dans l'administration de Madagascar à la limite : tout ce qui relevait des Malgaches était traité par les Malgaches. le chef de district n'apparaissait que lorsque devaient être pris en compte les intérêts européens.

Ainsi l'état civil était-il fondamentalement l'affaire des subordonnés malgaches, gouverneurs *madinika* au niveau du canton, gouverneurs principaux au district. Bien contrôlés quant à leur forme, les registres n'étaient pas pour autant toujours bien exploités et les chiffres qui remontaient jusqu'au chef de district pouvaient être sujets à caution ; ce qui importait aux gouverneurs, et, largement, à l'administrateur lui-même, pour être bien notés, c'était d'avoir un bon taux de rentrées fiscales. Ils n'avaient nul intérêt par conséquent à voir figurer sur les

---

(7) G. Sautter : *De l'Atlantique au fleuve Congo. Une géographie du sous-peuplement*. Paris-le-Haye, Mouton, 1966, cf. notamment, p. 19-40.

listes des contribuables par trop récalcitrants et difficilement saisissables qui auraient fait baisser leur "rendement" ; les petits cadres, du moins, pouvaient avoir intérêt à "camoufler" aux échelons supérieurs une part de la masse imposable, ce qui ne voulait pas dire que ces contribuables potentiels ne payaient rien... Pratiques assurément pré-coloniales, mais dont tout donne à penser qu'elles se maintinrent par la suite. Il en résulte des "oublis" qui n'étaient pas sans arrière-pensées et par conséquent de fréquentes distorsions entre l'état civil et les chiffres de population au niveau du canton, et a fortiori du district. N'en prenons qu'un exemple : D. Rainibe, à partir des registres, note pour l'essentiel de la période un taux de masculinité très élevé, qu'il chiffre à 51,3 en 1948 ; or les "recensements" administratifs des districts donnent pendant l'essentiel de l'époque coloniale une nette prédominance aux femmes, qui n'étaient pas des contribuables. Rien ne serait donc plus imprudent que de tirer des analyses justement optimistes de Rainibe sur l'état civil l'idée fallacieuse qu'elles autorisent l'utilisation (combien plus commode !) des données statistiques qui sont censées en avoir été tirées. Il faudra continuer, comme l'auteur y incite, mais avec trop de discrétion je crois, de procéder cas par cas à l'analyse des documents de base, les seuls dont on puisse établir le degré de validité.

Je n'entrerai pas dans le détail des techniques qu'emploie D. Rainibe pour traiter son matériau et en extraire le maximum d'enseignements. Je soulignerai seulement l'intelligence avec laquelle il procède au changement d'échelle d'observation (une convergence de plus avec l'approche géographique...). Du canton au secteur, puis au hameau, enfin à la famille, l'auteur utilise une succession de niveaux d'approche, selon leur pertinence par rapport aux données qu'il veut traiter. Le secteur, zone stable dans le temps (car la variation des limites du canton empêche un traitement systématique au niveau cantonal), zone homogène quant au type de peuplement, à la densité, et souvent le groupe de secteurs, constitue un niveau original d'analyse. Ce type de découpage permet de décoder la variété des comportements démographiques à l'intérieur du canton : ainsi voit-on par exemple que, en période d'épidémie, les secteurs orientaux et méridionaux, plus denses, plus animés, plus ouverts aux relations extérieures, sont particulièrement menacés.

Tout aussi original sans doute est le traitement au niveau du "village" sans doute vaudrait-il mieux dire, selon la terminologie courante, du hameau car en dépit des efforts de l'administration coloniale, l'habitat ne s'est pas regroupé. En théorie, aucun village n'aurait dû compter moins de trente toits et de vingt contribuables, mais si, jusqu'en 1914, des hameaux disparaissent par regroupement forcé, il semble que par la suite, les chefs de district aient dû composer avec les réalités. Vers 1950 encore, la moitié des "villages" rassemblaient moins de vingt personnes, en 1956, 70 % groupaient moins de dix maisons. Ces faibles dimensions marquent la personnalité des "villages" (il est des villages à dominante d'hommes, d'autres à dominante de femmes) ; elles accentuent leur

fragilité, en ces temps de dépression démographique : les épidémies peuvent anéantir ces groupements réduits, et de fait un tiers des villages de 1903 avaient disparu en 1959, laissant des ruines, des vestiges d'habitat très caractéristiques de l'Imamo, dont l'auteur nous dit qu'ils furent à l'origine de son intérêt pour la démographie historique. Cette atomisation du peuplement pourrait certes être une défense contre les épidémies, en isolant les malades. En fait, la proximité des divers lieux d'habitat, la multiplicité des rencontres le long des chemins ou dans les secteurs de rizières rendaient illusoire ces potentielles barrières sanitaires et c'est seulement dans l'ouest du canton, où l'habitat est deux fois plus lâche, que les épidémies semblent s'être affaiblies, face à un vide relatif : une sorte de prime aux régions de marge.

Facteur de fragilité démographique, la petite taille des groupements d'habitat est par contre un atout pour le traitement des données : on sait combien l'absence de noms de famille, le petit nombre, la plasticité morphologique, voire la variabilité dans le temps, des patronymes merina peuvent être un obstacle au suivi des événements démographiques : la référence au lieu d'habitat, régulièrement indiqué et où les homonymies sont rarissimes, constitue donc un recours particulièrement précieux. Seul risque, sur lequel l'auteur ne se prononce pas, ce me semble : il est difficile, en cas de disparition d'un hameau, de retrouver d'éventuels survivants, qui peuvent s'être réfugiés dans des hameaux proches, mais ont pu partir sensiblement plus loin chez des parents ou des alliés. L'étude de l'état civil devrait, sur ce point, être doublée d'enquêtes généalogiques, pour ce qui pourrait bien être une longue traque, car il semble bien qu'en temps d'épidémies, les survivants aient souvent fui à grande distance.

Si c'est au niveau du secteur que D. Rainibe étudie la structure par âge et par sexe de la population et les variations dans le temps de la natalité et de la mortalité, il lui faut passer au niveau familial pour saisir la nuptialité et la fécondité. Compte tenu des imperfections de l'état civil, et principalement de l'extrême rareté des mentions marginales, en raison d'autre part de l'absence de noms de famille dans les campagnes, la reconstitution des familles a été très ardue, elle est pourtant remarquablement conduite et nous mène au cœur de la vie quotidienne des ménages, dans un temps particulièrement sinistre de profonde dépression démographique. Nous atteignons là au plus près d'une réalité qu'on aimerait bientôt voir compléter par des histoires de vie dont le recueil devrait être facilité par l'accumulation des connaissances extraites de l'état civil.

Quels enseignements majeurs pouvons-nous tirer de cette patiente approche ? Une première chose frappe : si Rainibe n'ignore rien de l'histoire des épidémies dans l'Imerina du XX<sup>ème</sup> siècle (paludisme du début du siècle, méningite cérébro-spinale de 1918, grippe de 1919, peste particulièrement virulente dans la première partie des années trente), il attache moins d'importance en définitive à la conjoncture qu'à la structure. Sans doute est-ce pour partie parce qu'il a plus à

apporter dans le domaine de la démographie de structure : plus frappantes, les épidémies ont davantage attiré l'attention des chercheurs. Le tragique quotidien a été moins relevé.

Une chose est sûre : jusqu'après la Deuxième Guerre mondiale, et hors même des temps d'épidémies, la campagne d'Ambatomanga se meurt. Les naissances, même réévaluées en fonction du taux de sous-enregistrement, sont le plus souvent moins nombreuses que les décès. La rareté des comptages fiables de la population empêche l'établissement de taux de natalité et de mortalité pour les périodes anciennes, mais ceux qu'on peut avancer pour 1948 sont éclairants : le taux de natalité serait alors de 32,4 pour 1 000, le taux de mortalité de 47,3 pour 1 000, un bilan négatif de 14,9 pour 1 000, la triste assurance d'une diminution de moitié en 46 ans (ce qui s'est déjà produit entre 1905 et 1948 d'après les données administratives).

Le taux de natalité paraît encore modeste pour un pays tropical, et sans doute plus asiatique qu'africain. A la même époque, l'île Maurice avait un taux assez sensiblement plus élevé : 38,4 pour 1 000, alors que sa situation démographique était encore médiocre (un taux de mortalité de 36,1 pour 1 000). Les données de nuptialité et de fécondité nous apportent des éléments d'explication. Certes, à Ambatomanga, les hommes se marient assez jeunes (23 ans au premier mariage) (8), mais les femmes sont plus âgées qu'on n'aurait pu le penser (19 ans et demi en moyenne) : trait de civilisation ou influence d'une christianisation relativement ancienne ? Les naissances sont espacées : il s'écoule en moyenne près de 20 mois entre le mariage et la première naissance (une moyenne fallacieuse, rassemblant des ménages de fécondité très inégale). L'intervalle moyen entre les naissances, évidemment marqué par la prolongation de l'allaitement maternel, est de près de 30 mois (22 en cas de décès de l'enfant au sein). Qui plus est, dans une société où, la mortalité étant élevée, la durée des ménages est brève (une moyenne de 13 ans), l'intervalle entre deux mariages paraît fort considérable : pas loin de trois ans pour les hommes qui sont les seuls pour lesquels on ait des données vraiment fiables (9). Ici sans nul doute apparaît un trait de civilisation : alors que la population est limitée, l'endogamie de *foko*, caractéristique de la société merina, contribue sans nul doute à restreindre le "marché matrimonial". Sans doute, faut-il enfin tenir compte des effets du paludisme, qui multiplie les fausses couches, mais l'état civil ne permet évidemment pas d'évaluer l'incidence de ce phénomène. Une chose est sûre en tout cas : la proportion de ménages inféconds (10 %) est très appréciable. Peuvent jouer aussi, pour expliquer l'espacement des naissances, les mouvements saisonniers de migration des hommes à la recherche de ressources pour payer l'impôt. Ils sont particulièrement importants en saison froide, alors que ce temps de morte-saison, où les femmes ne sont plus accablées par les tâches

---

(8) Ces données font abstraction des "régularisations" devant l'état civil.

(9) Ceci tient à ce qu'une partie des femmes a pu se remarier hors du canton.

agricoles, est aussi celui où les conceptions sont les plus fréquentes (45 % entre août et novembre). On est presque surpris, au bout du compte, par le taux de fécondité, de 300 pour 1000, qui est appréciable (10), fort inférieur à celui des femmes canadiennes des XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles, il est plus élevé que dans la France rurale du début du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Il ne semble pas en tout cas que sur l'ensemble de la période un malthusianisme de fait puisse expliquer le mauvais comportement démographique du canton. Le taux de natalité médiocre de 1948 paraît donc étonnant, compte tenu de la structure de la population, où les adultes dominent très fortement, nous y reviendrons. Serait-il entaché d'erreur par une surestimation de la population à cette date ? La tendance au retard du mariage féminin (liée notamment à la christianisation et à la scolarisation), que signale Rainibe, aurait-elle déjà des effets ? Et n'est-ce pas aussi un effet d'une structure par âges où les adultes de plus de 45 ans représentent une proportion assez importante ? Ceci nous conduit à considérer les caractères de la mortalité.

L'"ancien régime démographique" d'Ambatomanga combine à cette natalité, qui n'a en tout cas rien d'exceptionnellement élevé, une mortalité extrêmement forte. Ici, la mortalité infantile joue évidemment un rôle capital, mais la mortalité juvénile est elle aussi très considérable : la moitié des enfants meurent avant leur dixième anniversaire, 64 % avant d'atteindre l'âge de vingt ans. Encore est-ce sans doute une sous-évaluation... De 1903 à 1959, 18,6 % des enfants en moyenne mouraient avant 1 an mais encore 14,6 % entre 1 et 4 ans révolus. Il ne suffit pas de franchir la très délicate étape du premier âge pour avoir des chances importantes de survie. On peut voir là l'effet de la situation tropicale, avec notamment l'importance des maladies de l'appareil digestif (d'où une très forte proportion de décès entre janvier et mai, en saison chaude et humide), mais aussi de la situation d'altitude, où le paludisme était sans doute d'établissement trop récent pour que des mécanismes immunitaires aient pu être élaborés.

Le poids du paludisme est aussi évident dans les décès des adultes, mais il apparaît davantage sous une forme indirecte : le plus grand nombre des décès d'adultes se situe en saison fraîche, à un moment où sévissent les maladies pulmonaires auxquelles les fièvres paludéennes ouvrent la voie. Une conséquence importante, à mon sens, de cette situation sanitaire est le relatif équilibre des sexes dans la population adulte, et même une certaine prééminence des femmes parmi les jeunes adultes : si la mortalité en couches est probablement importante, comme elle pouvait l'être dans l'Europe d'"ancien régime", les hommes meurent largement eux, du paludisme et des maladies pulmonaires qui lui sont liées, tandis qu'une part de la cohorte des plus jeunes et des plus vigoureux est partie en émigration temporaire souvent dans des régions de moindre altitude où le paludisme est encore plus virulent.

---

(10) Il est de l'ordre de 220 pour 1 000 aujourd'hui en Afrique de l'Est.

Dans ce sinistre tableau, l'élément le plus original est sans nul doute l'importance des décès de jeunes passée la première année. La conséquence en est une pyramide des âges au profil particulièrement inquiétant : natalité médiocre et forte mortalité chez les jeunes ont pour conséquence une population vieille, dans ses effectifs comme dans les proportions, qu'on voit encore parfaitement apparaître dans la pyramide des âges que l'auteur a dressée pour 1955. Le caractère déficitaire de la démographie provoque, jusqu'en 1950, une diminution du nombre des naissances, grossièrement parallèle à la diminution de la population (11) et la part des jeunes dans la population totale est extraordinairement faible : près des trois quarts de la population ont plus de 15 ans en 1948, une proportion bien éloignée de celle que le pays connaît aujourd'hui !

Ce tableau est-il également valable pour l'ensemble de la période 1903-1950, si du moins l'on fait abstraction des temps d'épidémies ? On pourrait escompter une amélioration liée au développement de l'infrastructure sanitaire, dont l'état civil porte trace : à partir de 1931, l'essentiel des naissances est déclaré par la sage-femme, preuve que la maternité est fréquentée. Plus curieusement, à partir de 1940, l'essentiel des décès est déclaré par une autorité médicale. En fait, la progression des infrastructures de soins ne semble pas avoir d'effets très sensibles. Il ne faut pas, de ce point de vue, être dupe de l'apparence des courbes de nombre de décès : certes, ils diminuent par paliers, si l'on fait abstraction des épidémies (après un niveau maximal jusqu'en 1920, on note des paliers de plus en plus bas en 1927-1944 et 1945-1949) mais cette baisse des chiffres absolus, qui a pour symétrique la baisse du nombre des naissances reflète pour l'essentiel la baisse de la population totale. Faute de pouvoir calculer des taux, puisqu'on ne connaît pas sérieusement le nombre des habitants, on peut estimer qu'une très mauvaise situation démographique s'est maintenue pendant près d'un demi-siècle. Qu'en était-il auparavant ? La période coloniale fut-elle un temps de péjoration démographique ? Rien ne permet d'émettre une opinion sérieuse. Tout juste, peut-on penser, mais l'auteur ne s'aventure pas sur le terrain, que l'extension du paludisme, dont le rôle est capital dans la mortalité de la première partie de notre siècle, a pu effectivement aggraver sensiblement la situation au moment même où était mis en place l'état civil colonial.

A ce déplorable tableau dessiné par D. Rainibe succède brutalement, à partir de 1950, une toute nouvelle conjoncture. Soudainement, les indices se renversent la natalité augmente brutalement cependant que s'effondre la mortalité. Entre 1950 et 1959, l'excédent des naissances sur les décès, d'après l'état civil, serait de 68 unités par an, alors qu'entre 1935 et 1949, l'excédent annuel des décès aurait été de 27 (53 entre 1914 et 1920). Les effectifs de la population et sa structure se modifient rapidement : en 1955 on ne comptait déjà plus que 62 % de plus de 15 ans, contre

---

(11) Entre 1940 et 1949, le nombre des naissances n'atteint que 55,7 % de ce qu'il était en 1903-1913.

72,3 % en 1948. La population aurait augmenté de 43 % entre 1948 (où elle était à son minimum connu) et 1960. Ce brusque retournement, qu'on a pu observer dans la totalité des Hautes Terres(12), doit certes être relativisé, car si l'on estime, avec D. Rainibe, le sous-enregistrement des naissances à près de 15 % avant 1950, l'excédent annuel des décès n'aurait été que de 14 entre 1935 et 1949. Il n'y en a pas moins, d'une année sur l'autre, en 1950 renversement de tendance. En même temps se modifient très sensiblement les autres indices démographiques : la population augmente, tout en restant fort loin, à la veille de l'indépendance, de son niveau de 1903 (13), taux et rapport de masculinité se modifient au profit des femmes : le taux de masculinité passe de 51,3 % en 1948 à 49,9 % en 1955.

Comment interpréter ce soudain changement ? Quel est, même, le degré de réalité de ce retournement démographique ? L'auteur ne s'y hasarde pas, mais peut-être pouvons nous tirer des données qu'il nous livre quelques pistes de réflexion. Faut-il tout d'abord croire à l'évolution des chiffres de population ? Pas totalement sans doute, la baisse officielle des effectifs entre 1903 et 1948 est assez sensiblement supérieure à l'excédent des décès sur les naissances et inversement, l'augmentation de la phase ultérieure est nettement supérieure à l'excédent des naissances. Ceci donne à penser qu'il y a eu, avant 1950, fuite ou dissimulation de population (et notamment de corvéables et d'imposables), puis "réapparition" d'une part de cet effectif en fin de période coloniale, comme on peut le constater dans certains pays africains, notamment après la disparition du travail forcé. Ceci paraît peu vraisemblable : si l'on peut admettre qu'une "réapparition" de la population dissimulée ait été plus tardive qu'en Afrique, en raison de l'agitation politique, de la rébellion de 1947 et de sa répression, l'évolution du taux de masculinité, au bénéfice des femmes, semble apporter un démenti car l'essentiel de la population "réapparue" devrait être de sexe masculin.

Force est donc bien de penser que l'éradication temporaire du paludisme dans cette région d'altitude a effectivement joué un rôle déterminant, en entraînant à la fois une baisse de la mortalité et une hausse de la fécondité ; un accroissement des investissements français, mais aussi une nouvelle attitude de la population face à la vie contribueraient à cette mutation. Moribond, à l'image, peut-être de l'Imerina entière, jusqu'en 1950, le canton d'Ambatomanga aurait alors trouvé une nouvelle vitalité et serait entré dans une spirale de croissance démographique qui va caractériser les premiers temps d'indépendance. La recrudescence du paludisme, la crise économique de la dernière décennie ont-elles modifié la tendance ? Les mêmes phases de recul et de reprise démographique peuvent-elles repérées sur l'ensemble des Hautes Terres ? On ne pourra répondre à ces questions sans que se multiplient les études locales de démographie historique et de démographie contemporaine. on

---

(12) J.P. Raison, *Les Hautes Terres de Madagascar*, Paris, Karthala, 1984.

(13) La population du canton en 1960 ne représente encore guère que 70 % de la population de 1903.

souhaite à D. Rainibe d'avoir les moyens nécessaires pour conduire une telle tâche et pour former à sa suite une brillante école.

*Jean-Pierre RAISON*